



**Syndicat des Enseignants-Unsa**

**Section de Seine Maritime**

**77 quai Cavalier de la Salle**

**76100 ROUEN**

**Tél : 02 35 73 16 75**

**Fax : 02 35 03 92 26**

**Mail : [76@se-unsa.org](mailto:76@se-unsa.org)**

**Site : [www.sections.se-unsa.org/76](http://www.sections.se-unsa.org/76)**

### **Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 29 août 2018**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Les épisodes caniculaires dans bien des régions auraient-ils surchauffé les esprits de la rue de Grenelle et du Ministère des comptes publics ?

Cet été nous aura, en effet, réservé nombre de surprises...

Ainsi, alors que le ministre Blanquer a pu convoler en justes noces, en parallèle le divorce s'est amorcé avec les syndicats enseignants qui ont claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Education du 12 juillet. Le SE-Unsa, suite à cet acte fort et rare de sa part, a vivement dénoncé le manque de dialogue, la politisation des programmes ainsi que le grand bond dans le passé, en particulier sur l'Education Morale et Civique (EMC).

A l'heure où il est plus qu'urgent, face à la montée des extrêmes, de travailler le vivre ensemble, voilà qu'on nous impose un programme où les valeurs de la République ont vocation à être inculquées pour être ensuite récitées et appliquées. L'élève doit savoir et respecter. Jamais comprendre comment ces valeurs sont construites. Le respect d'autrui, ce mantra ministériel, se réduit à des règles d'hygiène, un contrôle du langage, du comportement, de la tenue vestimentaire. C'est affligeant. L'EMC devient une discipline comme les autres, rattachée à l'Histoire/Géographie dans une nouvelle approche qui met l'accent sur des contenus, une trace écrite et une évaluation. Ces « ajustements » ont évacué toutes les occasions de faire vivre ces valeurs aux jeunes.

La liberté, l'égalité et la fraternité deviennent des normes à respecter sans qu'il ne soit jamais fait état ni de leur construction par les citoyens, ni des débats qui leur donne leur vigueur. C'est faire bien peu confiance à la jeunesse de notre pays !

Ce nouveau programme d'EMC a été publié au BO du 26 juillet avec les nouveaux programmes de l'école et du collège en français et mathématiques pour une mise en application à cette rentrée 2018.

Sans qu'aucun bilan n'ait pu être effectué des programmes de 2016, sans qu'aucune demande d'ajustements n'ait été portée par le comité de suivi des programmes ou les organisations

représentatives des personnels concernés, le ministre a décidé qu'ils devaient être revus. Là où les programmes de 2016 tentaient de prendre en compte toutes les connaissances sur comment les élèves apprennent et de mettre les savoirs et exercices scolaires au service des compétences essentielles de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit, le message qui est maintenant délivré, c'est celui du retour à « l'autorité des savoirs » et aux pratiques les plus traditionnelles, celles qui ont pourtant fait la preuve de leur échec avec une majorité d'élèves. La pédagogie de la répétition et les entraînements mécaniques sur des tâches de bas niveau ne permettront pas à tous les élèves d'accéder aux compétences complexes pourtant indispensables pour s'insérer dans une société de plus en plus exigeante. Le ministre est-il convaincu de ce qu'il défend ? Ou n'est-il qu'un politique habile qui surfe sur la nostalgie d'une école fantasmée et sur le conservatisme ambiant ? Peu importe. En revanche, qu'il se coupe volontairement de ceux qui font marcher l'École et le collège au quotidien en tentant de leur imposer les méthodes de son choix est inacceptable. Pour le SE-Unsa, le ministère impose une vision de l'apprentissage basé sur la répétition, tout en méprisant le travail des personnels avec une publication en plein été.

Ce mépris s'ajoute ainsi à la négation du professionnalisme des enseignants par la multiplication des directives du trimestre dernier : recommandations pédagogiques, contenus imposés des animations pédagogiques, imposition de manuels de lecture, APC consacrées à des activités de lecture... Sur l'exemple des APC, le SE-Unsa rappelle que l'organisation des APC continue de relever d'une proposition du conseil des maîtres : en l'absence de modification du cadre réglementaire, les enseignants peuvent continuer à organiser les APC avec des contenus et des modalités définies localement.

Au début du mois d'août, par communiqué de presse, le Premier ministre a fait connaître ses arbitrages suite au rapport d'experts Cap2022 pour l'Éducation. S'il écarte la création d'un nouveau corps qui aurait réuni tous les enseignants nouvellement recrutés, il confirme des orientations déjà prises en ajoutant, notamment, l'augmentation du pouvoir d'achat par des heures supplémentaires, le développement de postes à profil et la création d'une nouvelle instance d'évaluation du système éducatif par voie législative au premier trimestre 2019. Ces nouvelles directions, en l'état, et en partie déjà vécues dans le passé, ne convainquent pas des progrès supposés pour le système éducatif qu'il s'agisse de la réussite des élèves comme de l'attractivité du métier d'enseignant. Elles semblent avant tout guidées par la volonté de donner une coloration libérale sans faire la démonstration de leur potentielle plus-value. Les propositions du gouvernement pourraient dessiner une orientation appuyée sur le mérite, la mise en concurrence et la compétition des différents acteurs du système éducatif.

Si le très attendu axe « gestion des ressources humaines » est confirmé avec une « humanisation et une personnalisation des parcours » pour les personnels, il reste au gouvernement à persuader les personnels qu'il reconnaît leur engagement, leurs besoins et leurs attentes pour construire ce « nouveau contrat social » évoqué par le ministre lors de son arrivée rue de Grenelle

Les rapports d'experts extérieurs sont utiles mais les experts de l'intérieur que sont les personnels sont une fois de plus écartés. Ils souhaitent pourtant être sincèrement associés à l'élaboration des évolutions de leur travail plutôt que les découvrir en ouvrant leur journal quotidien. Quinze mois après l'alternance politique, le SE-Unsa réitère sa volonté de concevoir une politique durable pour l'Éducation qui sache toujours avancer sans dénier les efforts et les travaux existants des personnels pour la réussite de leurs élèves. Cela passe notamment par un dialogue social de qualité qui n'a toujours pas trouvé ses espaces et son rythme.

Des discussions réelles devront s'ouvrir. Le SE-Unsa portera une nouvelle fois l'exigence d'une meilleure réussite des jeunes (en particulier les plus en difficulté) et la volonté d'une amélioration des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

Les premières annonces dessinent un parcours plus individualisé qui doit être précisé. L'agenda social 2018 / 2019 inclut plusieurs thèmes majeurs de ressources humaines. Les enjeux autour du recrutement, de la formation continue et initiale en particulier sont cruciaux, la question d'une amélioration de la gestion des ressources humaines de proximité également. Le SE-Unsa et notre fédération prendront toute leur place dans le travail de l'agenda social. Il faudra néanmoins être plus clair sur ce que signifie GRH de proximité au-delà du slogan.

De même, la mise en œuvre de la formation continue qui doit préserver les élèves doit être précisée. Quelles conséquences pour les services des enseignants ? La multiplication des postes à profil qui paraît souhaitée serait une erreur, il faudra préciser quelle est la volonté sur ce point. Quels sont les besoins particuliers qui pourraient y correspondre ? Enfin la confirmation d'une part variable sur la prime REP+ ne correspond pas aux engagements pris de 3 000€ pour les enseignants en REP+. Elle correspond à une vision idéologique d'un management au mérite. Il ne faudra en outre pas oublier l'ensemble des personnels exerçant en REP+.

Concernant l'évaluation du système éducatif, s'il est utile d'évaluer une politique publique, cette annonce nous inquiète. Sur quels critères reposeront ces évaluations ? Quelle sera la composition de cette nouvelle instance d'évaluation ? Quelle sera la place des personnels dans l'évaluation ? Une concurrence entre les établissements est à craindre.

Au final ces annonces peuvent venir renforcer une évolution libérale et très déconcentrée de notre système éducatif. Il est encore possible de choisir une option plus humaine, qui lie l'individu et le collectif, au service de la réussite de chaque jeune et dans le respect des personnels. Une option qui améliore la formation, l'accompagnement de nos collègues dans le cadre d'une évolution du système éducatif. C'est ce que notre fédération Unsa Education défendra lors des prochaines rencontres avec le gouvernement.

La rentrée des stagiaires a commencé. Nous vous remercions pour les informations dont nous avons pu disposer quant à l'organisation de cette semaine. Nous regrettons toutefois que l'antenne de l'Université au Havre ait planifié des inscriptions en Master à des dates qui ont fait hésiter les PES quant à leur présence aux réunions d'information.

Pour terminer sur une note plus réjouissante, nous tenons à renouveler nos vœux de bonne continuation à celui qui a excellé dans sa mission de chef du bureau des affectations. Monsieur Vandoolaeghe a entretenu une écoute attentive empreinte de respect et d'estime mutuels. Sa disponibilité, son expertise technique et son grand professionnalisme nous auront été une aide précieuse pour démêler des situations peu simples voire même quelquefois à première vue inextricables. Pour tout cela, Monsieur Vandoolaeghe, chapeau, un grand merci et bonne route à vous.